



COMMISSION EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 26 Septembre 2014

Mme Vassiliou présente Erasmus+ en France

Erasmus +, le nouveau programme européen pour l'éducation, la jeunesse et le sport, est présenté ce lundi (29 septembre à 10:00) par Androulla Vassiliou, commissaire européen à l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse, au cours de la conférence organisée à la Cité Universitaire Internationale (espace Adenauer) (Paris). Le programme dispose d'un budget total de 14,7 milliards d'euros, ce qui représente 40% de plus que les programmes précédents couvrant la période 2007-2013. Plus de quatre millions de personnes, soit presque deux fois plus que précédemment, obtiendront un soutien de l'UE pour étudier, se former, acquérir une expérience de travail ou faire du bénévolat à l'étranger d'ici 2020. Plus de 500.000 français devraient bénéficier de bourses dans le cadre d'Erasmus+ d'ici à 2020.

«Nous devons continuer d'investir dans l'éducation et la formation, pour l'avenir de l'Europe et de ses jeunes, et ce même dans le contexte de restrictions budgétaires actuel. Nous avons montré l'exemple en augmentant considérablement le budget d'Erasmus+. C'est une bonne nouvelle pour les perspectives d'emploi des jeunes, car nous avons montré que l'expérience internationale renforce les compétences des participants, leur employabilité et leurs perspectives de carrière», a déclaré Mme Vassiliou.

Erasmus+ démarre dans un contexte de chômage des jeunes sans précédent (plus de 5 millions en Europe). Or ceux qui étudient et se forment à l'étranger voient s'éloigner le risque de chômage de longue durée et peuvent aspirer à des postes à plus haute responsabilité, car ils acquièrent, outre des connaissances dans un domaine spécifique, aussi des compétences plus transversales, chères aux employeurs.

Qui bénéficie d'Erasmus +?

- 2 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur pourront étudier ou se former à l'étranger, avec 450 000 stages disponibles;
- 650.000 étudiants et apprentis de l'enseignement professionnel recevront une bourse pour étudier, se former ou travailler à l'étranger;
- 800.000 enseignants, formateurs, membres du personnel éducatif et travailleurs dans le domaine de la jeunesse vont enseigner ou se former à l'étranger;
- 200.000 étudiants de masters effectueront un cycle complet d'études dans un autre pays et bénéficieront de garanties de prêts;
- Plus de 25.000 étudiants recevront des bourses pour suivre des programmes de masters communs (ce qui implique d'effectuer ses études dans au moins deux établissements d'enseignement supérieur à l'étranger);
- Plus de 500.000 jeunes pourront faire du bénévolat à l'étranger ou participer à des échanges de jeunes;

- 125.000 écoles, établissements d'enseignement professionnel et de formation, établissements de formation organisations de jeunes et entreprises recevront des fonds pour établir 25.000 «partenariats stratégiques» visant à promouvoir les échanges d'expérience et le renforcement des liens avec le monde du travail;
- 3.500 établissements d'enseignement et entreprises bénéficieront d'une aide pour créer plus de 300 «Alliances de la connaissance» et «Alliances sectorielles pour les compétences» afin d'améliorer l'employabilité, de stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise;
- 600 partenariats transnationaux dans le domaine du sport, notamment des événements européens à but non lucratif, bénéficieront aussi d'un soutien financier.

Qui bénéficie d'Erasmus+ en France?

On estime que plus de 500.000 étudiants, jeunes et personnel travaillant dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse en France pourraient bénéficier d'Erasmus + d'ici 2020 (soit 50% de plus que les programmes «Éducation et formation tout au long de la vie» et «Jeunesse en action»). La France recevra quelques 140 millions d'euros en 2014, ce qui représente une augmentation de 9,7% par rapport au montant obtenu en 2013 dans le cadre des programmes «Éducation et formation tout au long de la vie» et «Jeunesse en action». Comme pour les autres pays participants, il est prévu que l'allocation annuelle pour la France augmente chaque année jusqu'en 2020. En outre, la France peut également bénéficier de soutiens financiers pour des projets sportifs transnationaux (une nouveauté du programme) ainsi que de l'action Jean Monnet favorisant les études d'intégration européenne dans l'enseignement supérieur.

La France a envoyé quelque 30.000 étudiants à l'étranger dans le cadre d'Erasmus en 2012-2013, et fut l'une des trois destinations les plus prisées par les étudiants venus de l'étranger.

La Commission salue particulièrement la décision prise par la France de continuer à compléter la subvention de l'UE pour les étudiants issus de milieux défavorisés grâce à une subvention supplémentaire octroyée directement par le Ministère de l'Éducation. Nous devons également investir davantage pour améliorer la qualité de l'éducation et de la formation à tous les niveaux pour que nous puissions offrir plus d'emplois et une croissance plus élevée. Erasmus + est d'autant plus important à une époque où de nombreux pays, dont la France, sont confrontés au défi de soutenir une éducation plus inclusive pour tous, indépendamment du contexte socio-économique de chacun.

Contexte

Le lancement d'Erasmus+ intervient alors que l'Europe compte 26 millions de chômeurs. Dans le même temps, plus de deux millions de postes restent vacants en Europe et un tiers des employeurs affirment éprouver des difficultés à recruter du personnel possédant les compétences requises. Erasmus+ contribuera à remédier à cette pénurie de compétences en offrant des possibilités d'étudier, de se former ou d'acquérir de l'expérience à l'étranger.

Parallèlement aux possibilités de mobilité des personnes, le programme renforcera également la qualité et la pertinence des systèmes européens d'éducation, de formation et de jeunesse en soutenant la formation du personnel éducatif et des animateurs de jeunesse, ainsi qu'en renforçant les partenariats entre les établissements d'enseignement et les employeurs.

Le budget de 14,7 milliards d'euros tient compte des prévisions d'inflation. Des fonds supplémentaires sont également alloués pour les échanges d'enseignement supérieur et de soutien administratif impliquant des pays non membres de l'UE.

Pour le soutien au sport, Erasmus+ est doté d'un budget de quelque 265 millions d'euros sur sept ans, pour contribuer à la lutte contre les menaces transfrontières que sont, notamment, les matches truqués et le dopage. Il soutiendra également des projets faisant intervenir des organisations actives dans le domaine du sport de masse et favorisant, par exemple, la bonne gouvernance, l'égalité hommes-femmes, l'inclusion sociale, les doubles carrières et l'activité physique pour tous.

Pour en savoir plus:

- Les récentes statistiques Erasmus 2012-2013 publiées le 10 juillet 2014: [IP/14/821](#); [MEMO/13/08](#);
- L'Etude d'impact Erasmus publiée le 22 septembre 2014: [IP/14/1025](#); [MEMO/14/534](#)
- [Le site Web de la commissaire Vassiliou](#)
- [Commission européenne](#):
- -Suivez M^{me} Androulla Vassiliou sur Twitter: [@VassiliouEU](#)

Contacts :

[Dennis Abbott](#) (+32 2 295 92 58); Twitter: [@DennisAbbott](#)

[Dina Avraam](#) (+32 2 295 96 67)

Pour le public : **Europe Direct** par téléphone au **00 800 6 7 8 9 10 11** ou par [courrier électronique](#)